

Dijon 19 octobre 2022

## **La violence envers les agents de l'Administration Pénitentiaire s'exporte de plus en plus hors de nos murs !!!**

*Depuis quelques temps, trop longtemps déjà, la voyoucratie repousse les limites de l'abjection au détriment des personnels. Ce lundi 17 octobre 2022, c'est notre collègue « Jérôme » du Centre de Détention de Châteaudun qui en a fait les frais. Trois voyous ayant leur visage dissimulé l'ont poursuivi en voiture depuis son domicile, avant de le braquer et de l'obliger à s'arrêter en le mettant en joue pour le prendre à parti. Toujours sous la menace de l'arme, deux de ces individus vont l'extraire de son véhicule et vont lui asséner avec une extrême violence une salve de coups.*

*Jérôme a 6 jours d'ITT, une dent cassée, un traumatisme crânien, des hématomes mais surtout il est profondément affecté par cette sauvagerie.*

### **Pourquoi nous diriez-vous ?**

*Tout simplement pour avoir exercé avec sérieux et professionnalisme sa mission de service publique !!!*

### **C'est tout bonnement inacceptable !!!**

*Ce qui nous interroge, c'est que ce détenu ait pu obtenir aussi facilement et en si peu de temps l'adresse de notre collègue. Nous exigeons que l'administration mette tout en œuvre afin que notre collègue puisse être relogé rapidement dans un logement décent. Au regard de la situation d'extrême urgence, en terme de sécurité pour notre collègue et sa famille, nous n'imaginons pas un seul instant que l'administration traitera à l'économie l'ensemble des frais liés à ce déménagement.*

*L'UFAP-UNSa Justice tient ici à apporter son indéfectible soutien à notre collègue meurtri dans sa chair et dans son âme, ainsi qu'à sa famille.*

*L'UFAP-UNSa Justice demande qu'une sanction pénale à la hauteur des faits soit prononcées par les autorités judiciaires.*

*L'UFAP-UNSa Justice reste à sa disposition pour l'accompagner dans toutes les démarches qu'il jugera bon d'entreprendre pour obtenir réparation.*

Concernant le détenu à l'origine de tout ça, il a été transféré à l'issue de sa garde à vue pour le plus grand bien de la structure. Par contre, il nous apparait opportun que dès son arrivée dans sa nouvelle affectation, que celui-ci soit placé à l'isolement afin de pouvoir l'observer de plus près et qu'il ne puisse pas réitérer ce genre de méfait abjecte.

### **La politique pénale à l'encontre des auteurs de violences envers des Personnels Pénitentiaires doit être réformée et les peines revues à la hausse !!!**

Le « tout pour le détenu » doit prendre fin. L'angélisme exacerbé des « OIPIens » doit faire partie du passé. L'autorité du surveillant doit être rétablie et renforcée. La sécurité des personnels pénitentiaires, par le biais d'une politique pénale ambitieuse doit être sanctuarisée.

Sinon, le risque d'ancrer encore plus un sentiment d'impunité dans la tête de la voyoucratie conduira inévitablement à un drame dans ou hors des murs d'un établissement pénitentiaire.

Pour l'**UFAP-UNSa Justice** il est temps de réformer une politique pénale d'un autre temps et qui n'est pas digne de l'investissement sans faille des Personnels de notre institution.

L'**UFAP-UNSa Justice** exige que cette réforme soit rapidement entreprise de manière ambitieuse et que la voie des Personnels de terrain soit consultée !!!

Pour l'**UFAP-UNSa Justice**, il est inconcevable qu'avec les agressions à répétition que subissent les Personnels pénitentiaires le législateur reste les bras croisés à regarder les agents se faire massacrer dans et en dehors de nos établissements !!!

L'**UFAP-UNSa Justice** saura prendre ses responsabilités si tel n'est pas le cas et a appelée dès lundi l'ensemble de ses bureaux locaux à prendre le ¼ d'heure d'appel en soutien de notre collègue meurtri par cette lâche agression !!!



Pour l'UR UFAP de Dijon

Les Secrétaires Généraux

T. CORDELETTE/L. BOITRAND

F. CHAUVET/J. PITA-MUKUNA